

Recrutement des enseignants du second degré - 2nde Campagne printemps 2018



*Bulletin officiel n°24 du 6 juillet 2017 Enseignants second degré.
Emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur.*



Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site GALAXIE/ VEGA du ministère : <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

- Emplois du second degré (PRAG/PRCE) vacants dans l'enseignement supérieur - Campagne 2018
- Pour consulter les postes à pourvoir, cliquez sur le lien "postes publiés dans GALAXIE"
- Liste des postes de statut second degré (PRAG/PRCE) publiés et ouverts à la candidature

mais aussi les sites web des établissements d'enseignement supérieur pour avoir connaissance des procédures et calendriers propres à chaque établissement.

Ouverture des candidatures du 23 mars au 23 avril 2018, 16h (heure de Paris).

CONSULTER LA LISTE DES POSTES

Modalités pour candidater sur un emploi second degré dans le supérieur



Bulletin officiel n°24 du 6 juillet 2017



Attention, les candidats doivent impérativement saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application VEGA /GALAXIE (ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le 23 mars 2018).

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants scannés dans l'ordre de présentation tel que numéroté ci-dessous :

1. une pièce d'identité,
2. une copie de l'arrêté justifiant le dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
3. une copie du dernier arrêté d'affectation ou pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement ...) ;
4. un curriculum vitae détaillé avec les coordonnées complètes du candidat ;
5. une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université.

Le justificatif le cas échéant, RQTH n'est pas obligatoire.

Le dossier de candidature sera communiqué à la commission ad hoc de recrutement tel que transmis par le candidat.

En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises en format portrait.

En cas de candidatures multiples, le candidat doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il souhaite candidater.

Calendrier

Date limite de déclaration de candidature et de dépôt du dossier sur VEGA /GALAXIE, **au plus tard le lundi 23 avril 2018, 16 heures (heure de PARIS)**

Point d'attention : poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le module GALAXIE/VEGA vous permettra

- de suivre votre (vos) candidature(s) et l'état de traitement de votre dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

Tous les candidats classés devront exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/VEGA, du 12 juin 2018 à 10 heures, (heure de PARIS) au plus tard le 19 juin 2018 à 16 heures, (heure de PARIS).